

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – FORMATION INITIALE

|                      |  |                   |  |
|----------------------|--|-------------------|--|
| <b>Durée</b>         | 14 heures, soit 2 jours  | <b>Tarif</b>      | INTER : 350 € HT /pers<br>INTRA : 2600 € HT /groupe  |
| <b>Public visé</b>   | Toute personne amenée à intervenir face à une situation d'accident du travail et à contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de son établissement. | <b>Pré-requis</b> | Compréhension du français<br>Aptitude physique compatible avec la réalisation de gestes de secours |
| <b>Lieu Modalité</b> | <input type="checkbox"/> ASFOREST <input type="checkbox"/> en entreprise<br><input type="checkbox"/> présentiel  | <b>Dates</b>      | Voir catalogue   |

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez apte à comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise, intégrer les principes d'intervention face à une situation d'accident du travail, et se situer en tant qu'acteur-riche de la prévention et du secours dans son environnement professionnel.

Vous serez capable de situer votre rôle de SST dans l'organisation des secours, mettre en œuvre des actions de protection adaptées, examiner une victime et prioriser les actions à réaliser, alerter ou faire alerter les secours adaptés, réaliser les gestes de secours appropriés, situer votre rôle dans la prévention des risques professionnels, identifier et caractériser des risques professionnels, et participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention.

### CONTENU DU PROGRAMME

**Test de positionnement** : évaluation des connaissances et compétences en amont de la formation.

#### 1- Situer son rôle de SST et comprendre les enjeux de la prévention (3h30 – 2 séquences)

- Identifier le cadre juridique du SST dans l'entreprise
- Définir son rôle dans l'organisation des secours
- Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Se positionner comme acteur de la prévention dans l'établissement

#### 2- Mettre en œuvre les actions de protection et d'examen (3h30 – 2 séquences)

- Identifier les dangers persistants dans une situation d'accident
- Mettre en œuvre des mesures de protection adaptées
- Examiner une victime selon un ordre déterminé
- Prioriser les actions à réaliser en fonction de l'état de la victime

#### 3- Alerter et secourir la victime (3h30 – 2 séquences)

- Définir les éléments du message d'alerte
- Identifier les interlocuteurs à alerter
- Réaliser les gestes de secours face aux situations d'urgence
- Adapter sa conduite en fonction de l'état de la victime

#### 4- Contribuer à la prévention et agir face aux situations de détresse vitale (3h30 – 2 séquences)

- Identifier et caractériser les risques professionnels
- Proposer des actions de prévention adaptées
- Intervenir face à une victime inconsciente qui respire
- Intervenir face à une victime en arrêt cardiaque

**Evaluation finale** : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours.

TOURISME / HOTELS / RESTAURANTS / CAFES / TRAITEURS / RETAIL

## SEQUENÇAGE

- **Séquence 1 (1h30) Comprendre le rôle du SST dans l'organisation des secours** [présentiel] : Cette séquence débute par une immersion à partir du test de positionnement et des représentations des participants. Le formateur introduit le cadre juridique et les responsabilités du SST dans et hors de l'entreprise. Les participant-es analysent leur environnement professionnel afin d'identifier les situations dans lesquelles leur intervention peut être nécessaire. Le formateur structure les apports et précise le rôle du SST dans la chaîne des secours.. Il évalue l'acquisition des compétences grâce à un questionnement direct.
- **Séquence 2 (2h) Comprendre son rôle dans la prévention des risques professionnels** [présentiel] : Le formateur introduit les principes de la prévention des risques professionnels. À partir d'exemples issus des situations de travail des participants, ces derniers identifient les dangers et les risques associés. Le formateur accompagne les échanges et met en évidence le rôle du SST dans la remontée d'informations et l'amélioration des conditions de travail. Il évalue l'acquisition des compétences grâce aux échanges des stagiaires.
- **Séquence 3 (1h30) Protéger de façon adaptée** [présentiel] : Cette séquence s'appuie sur des mises en situation permettant aux participant-es d'identifier les dangers persistants et de mettre en œuvre des actions de protection adaptées. Le formateur guide les analyses et apporte des repères méthodologiques pour supprimer ou isoler le danger sans s'exposer soi-même. Les éléments de correction permettent aux stagiaires d'évaluer et d'ajuster leurs productions.
- **Séquence 4 (2h) Examiner la victime et prioriser les actions** [présentiel] : Le formateur propose des situations simulées permettant aux participants d'appliquer une méthode d'examen de la victime. Les participants identifient les signes de détresse et priorisent les actions à mener. Le formateur structure les apports et insiste sur la logique d'intervention. Les productions des stagiaires sur les différentes situations permet d'évaluer l'atteinte des compétences.
- **Séquence 5 (1h30) Garantir une alerte efficace** [présentiel] : Cette séquence permet aux participants de construire un message d'alerte structuré. Le formateur propose des exercices pratiques permettant d'identifier les informations essentielles à transmettre et les interlocuteurs à mobiliser. Les éléments de correction permettent aux stagiaires d'évaluer et d'ajuster leurs productions.
- **Séquence 6 (2h) Réaliser les gestes de secours adaptés** [présentiel] : Le Le formateur propose des mises en situation permettant aux participants de mettre en œuvre les gestes de secours adaptés à différentes situations (saignement, étouffement, malaise...). Les participants pratiquent individuellement et en sous-groupes. Le formateur corrige les gestes et renforce les bonnes pratique.. Les productions des stagiaires sur les différentes situations permet d'évaluer l'atteinte des compétences.
- **Séquence 7 (1h30) Participer à la maîtrise des risques professionnels** [présentiel] : Le formateur propose des situations de travail permettant aux participants de caractériser les risques et de proposer des actions de prévention. Les échanges permettent de renforcer la posture d'acteur de prévention. Le formateur répond aux questions et alimente les réflexions en cours des participants. Les corrigés permettent aux stagiaires d'évaluer leurs productions.
- **Séquence 8 (2h) Intervenir face aux situations de détresse vitale** [présentiel] : Cette séquence s'organise autour de mises en situation permettant aux participants de prendre en charge une victime inconsciente, avec ou sans respiration. Les participants réalisent les gestes de réanimation cardio-pulmonaire et utilisent un défibrillateur. Le formateur accompagne les pratiques et apporte des corrections individualisées. Une évaluation finale permet d'évaluer les éléments de la séquence et l'acquisition des compétences du parcours.

En présentiel et distanciel synchrone, des temps de pause réguliers sont aménagés entre les séquences et en fonction des activités pédagogiques. Ces temps de récupération favorisent l'assimilation des connaissances, le maintien de la concentration, la convivialité entre participants et la qualité globale des apprentissages.

## METHODES MOBILISEES

- **Méthodes pédagogiques variées** : alternance d'approches expositive, interrogative et active favorisant l'engagement, la créativité et la mémorisation. Les participants expérimentent des modalités adaptées à différents styles d'apprentissage : apports théoriques, travaux de groupe, études de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques, discussions dirigées, apprentissage par projet, démonstrations, brainstorming, feedback et évaluations formatives.
- **Supports et ressources pédagogiques** : mise à disposition de ressources diversifiées pour créer un environnement d'apprentissage riche et stimulant : présentations, tableaux blancs, affiches, graphiques, fiches de travail, études de cas, supports imprimés et numériques, vidéos, quiz interactifs, sondages, applications web, plateformes d'apprentissage et équipements techniques adaptés (ordinateur, vidéoprojecteur, logiciels dédiés).

- **Accompagnement et assistance pédagogiques** : animation de l'ensemble des séquences par un formateur référent garantissant le suivi du groupe et l'adaptation aux besoins individuels. L'accompagnement comprend l'accueil et la mise en confiance, l'encadrement des activités, la gestion des dynamiques de groupe, les feedbacks réguliers et le suivi post-formation favorisant la transposition des acquis en situation de travail.

## MODALITES TECHNIQUES ET D'ACCES

- **Modalités d'accès et d'accompagnement** : Les participants peuvent s'inscrire auprès de nos équipes dans la limite des places disponibles, jusqu'à la veille de la session. L'employeur veille à respecter les éventuels délais imposés par un financeur tiers.  
L'assistance technique et administrative est assurée par nos équipes avant, pendant et après la formation : conventions, convocations, règlement intérieur, accueil, suivi administratif et financier, délivrance des attestations, traitement des réclamations... Nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 18h au 01 42 96 09 27 ou par mail [asforest@asforest.com](mailto:asforest@asforest.com). En cas d'indisponibilité, une réponse est apportée sous 48h ouvrés.
- **Lieux et moyens techniques mis à disposition** : Les espaces de formation ASFOREST, équipés d'écrans, tableaux, ordinateurs, accès Internet et outils numériques, offrent des conditions optimales d'apprentissage et d'échanges.
  - Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de notre politique accessibilité, nous invitons tout participant à nous informer en amont de toute situation de handicap ou besoin d'adaptation afin de prévoir les aménagements nécessaires, en lien avec notre référent handicap.
  - En cas de formation organisée hors du centre (en entreprise), ASFOREST s'assure en amont que les conditions matérielles et techniques sont adaptées au bon déroulement de la session. Cette vérification est réalisée en lien avec le lieu d'accueil, qui met à disposition les moyens nécessaires à la réalisation des activités prévues.

## MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluations pédagogiques** : Partie intégrante du parcours de formation, leurs coûts sont inclus dans le tarif global.
- **Positionnement** : évaluation initiale pour identifier le niveau de maîtrise du stagiaire, ses besoins et ses attentes afin d'adapter le parcours et, le cas échéant, de proposer un accompagnement individualisé.
  - **Continue** : évaluations formatives pour vérifier la compréhension, l'assimilation et la mise en œuvre progressive des compétences. Ces temps d'échanges et de feedback favorisent l'ancrage des apprentissages.
  - **Finale** : évaluation sommative pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et valider les compétences acquises. Elle peut également servir à définir, le cas échéant, un plan de consolidation post-formation.
- Suivi post-formation** :
- À l'issue du parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation précisant la durée, les objectifs visés et leur niveau d'atteinte évalué en fin de formation. Un certificat de réalisation est transmis au financeur et à l'employeur, en justification de la réalisation effective de l'action. Un relevé de présence peut être remis sur demande, à titre d'information complémentaire sur l'assiduité des participants.
  - Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des participants (à chaud à la fin de la formation, puis à froid trois mois après) ainsi qu'auprès des employeurs. Ces retours permettent d'évaluer la satisfaction, la transférabilité des acquis en situation de travail et la contribution de la formation à la montée en compétences.

*mise à jour : 04/05/2026*

